



Juin 2019

Une AGA réussie

Malgré quelques embûches dans les dernières semaines, l'AGA s'est bien déroulée. C'était la première année où on utilisait un système d'inscription et un repas fourni. Vous avez été plus nombreux que jamais à y participer.

Il y a eu adoption de deux modifications à nos statuts et règlement soit :

- 3.3 Durée du mandat : Le mandat de tout membre élu au CECM est de **trois (3) ans** et est renouvelable.
- 4.14.5 Le **vote postal** sera permis pour élire chaque année les membres du Comité Exécutif du Conseil Multidisciplinaire (CECM).

Quelques sujets présentés lors de l'AGA :

- **Lutte à la maltraitance** : ayant suscité énormément de questions, nous proposons de consulter la page intranet concernant la politique et son application <http://intranetcemtl.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=2930>
- **Regroupements professionnels** : en collaboration avec la DSM, le CM vous encourage à créer et faire vivre des regroupements professionnels. C'est un outil pour Optimiser la contribution des professionnels dans un contexte d'interdisciplinarité, de collaboration et de partenariat.
- **Comités de pairs** : Une belle façon d'intégrer votre expertise dans un projet d'amélioration de votre pratique professionnelle. Visitez notre page intranet pour les détails <http://intranetcemtl.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=866>

Merci encore d'avoir participé en si grand nombre cette année. Nous sommes déjà en mode planification pour l'AG de l'année prochaine où nous tenterons un concept différent. En effet, nous souhaitons profiter de l'occasion pour faire une demi-journée qui inclurait l'AG, une conférence pour tous et des ateliers choisis qui pourront faire partie de votre portfolio de formations.

Nous profitons de ce dernier bulletin avant la période estivale pour réitérer notre invitation à participer aux activités du CM. Venez faire partie de l'équipe du comité exécutif en tant que membre coopté. Pour plus d'informations, contacter-nous par courriel au multidisciplinaire.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Élections au comité exécutif du CM

En mai dernier se tenait les élections au comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Quatre postes étaient à combler. C'est sans opposition que les quatre membres suivants ont été élus : Martin St-George, Louise Soucy, Guy Jolicoeur, et Ahmed Douadi. Félicitations à ces derniers.



Membre désigné du CM au Conseil d'administration... C'est qui ? C'est quoi ?

Par Emilie Mercier, membre du CM (ergothérapeute) et membre désignée du CM au CA du CIUSSS EMTL

Depuis la fusion en avril 2015, un seul et nouveau Conseil d'administration (CA) a été créé pour chacun des CISSS et CIUSSS. Tous les détails (rôles, nominations, etc...) sont bien décrits dans la LSSSS.

Notre CA du CIUSSS EMTL est composé de 10 membres indépendants (donc, aucun lien avec le CIUSSS et tous ont un profil d'expérience différent), le PDG, 2 membres désignés par l'Université de Montréal, 1 membre observateur de l'une de nos 7 Fondations et 6 membres élus par et parmi les membres de leurs conseils professionnels ou comités. Ces 6 personnes portent le titre de «membre désigné» et c'est ce rôle que je porte au sein de notre CA : *membre désignée du Conseil*

multidisciplinaire. Je suis également membre de l'un des comités du CA, soit le comité des affaires universitaires. J'ai été membre invité du comité de vigie et qualité pendant près de 2 ans ; c'est maintenant mon collègue membre désigné du CII qui y est invité.

J'ai été élue, via vote postal, par vous une première fois en septembre 2015 et pour un 2^e mandat en mars 2018. Je profite de cet article pour vous remercier de votre confiance! Un mandat d'administrateur est d'une durée de 4 ans (à moins que le MSSS fixe des dates de nomination à un autre moment, comme ce fut le cas en 2018) et un membre ne peut pas exercer plus de deux mandats consécutifs. Ainsi, au plus tard en 2022, ce sera un nouveau membre CM qui sera désigné au CA. Avis aux intéressés !

L'information primordiale que je souhaite vous transmettre est qu'il y a eu un grand changement du rôle du membre désigné CM vs le rôle du membre CM (très souvent le président CM) exercé au CA avant la fusion. En effet, je n'ai pas un rôle de représentante du CM, tel qu'avant 2015. À l'instar des membres indépendants qui ont leur expertise (RH, finances...), mon rôle est d'avoir l'expertise «pratiques professionnelles», «approches collaboratives», «vision terrain/clinique de notre CIUSSS». Vous voyez donc que les enjeux que

j'apporte sont dans la même veine que ceux du CM. La différence est que ce n'est pas mon rôle de présenter des enjeux et le rapport annuel du CM, ni de répondre à des questions qui sont adressées au comité exécutif du CM. C'est le président du CM qui a ce rôle envers le CA. Par ailleurs, il est à noter que le CM a des responsabilités envers le CA, telles que constituer des comités de pairs pour améliorer la qualité de la pratique et de lui faire des recommandations sur la distribution des soins et services dispensés par ses membres.

Je profite également de l'occasion pour vous rappeler que les séances du CA sont publiques et comportent une période de questions pour tous à 14h. La séance annuelle d'information aura lieu en septembre.

Si vous êtes curieux de découvrir les portraits des 20 administrateurs et avoir tous les détails sur les prochaines rencontres, visitez la page du CA sur le nouveau site web du CIUSSS :<https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca/propos/cons-eil-dadministration/les-membres-du-conseil-dadministration>

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions en lien avec mon rôle, il me fera plaisir d'en discuter avec vous!
emercier.hmr@ssss.gouv.qc.ca